

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
6° REGION MILITAIRE

MISE EN DEMEURE

N° 02

La Mise en demeure est adresse à **ETP BOUHENTALA HANI**, dont le siège social est sis à **hai 50 logts /Ain Touta /Batna**, titulaire du marché n° **66/2019** du **26 Septembre 2019**, relatif aux travaux de réalisation d'une infirmerie de la garnison au niveau de **In Guezzam /6°RM**, est mise en demeure pour les motifs suivants:

- **L'abandon total du chantier;**
- **Fin des délais contractuels;**

L'entreprise est invitée à remédier au manquement enregistré, dans un délai **de huit (08) jours** à compter de la publication de la présente mise en demeure, dans la presse nationale ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Passé ce délai, les mesures coercitives édictées par la réglementation en vigueur, seront prises à son encontre.